



COMPTE RENDU CCE du 25 octobre 2016

Après l'approbation du compte rendu du dernier CCE des 25 et 26 Mai, **Philippe Enguix** se dit optimiste. En ce qui concerne la commission formations, on note un manque de formations recyclage (gestes et postures). L'UNSA demande plus de clarté concernant le DIF. La CFDT demande quant à elle un rappel de la méthodologie pour 2017. Monsieur **Piotrowski** reconnaît une effective lacune.

Egalité professionnelle :

Après avoir fait un compte rendu sur les formations, les embauches et les départs, **Patrick Ferreri** constate qu'il y a plus de départs que d'embauches, de septembre 2015 à août 2016.

Concernant les salaires, au plus on monte dans les niveaux, au plus les écarts sont importants entre les hommes et les femmes.

Pour ce qui est de l'absentéisme hommes et femmes, celui de ces dernières est supérieur dû à la maternité.

Intervention du cabinet Syndex :

Le cabinet Syndex a présenté un rapport d'expertise sur la société Easydis (politique sociale de l'entreprise, investissements, etc). Après le déroulé du cabinet d'expert, les élus du CCE déplorent un niveau chiffré très faible des investissements du groupe au niveau stratégique, peu de lisibilité sur les investissements à venir.

Sur les projets pour la période 2017 à 2019, Easydis est trop prudent et le cabinet constate un décalage avec les concurrents du groupe. On note trop peu d'embauches depuis 4 ans : concernant le plan de dé-précarisation on enregistre 180 départs pour 112 entrées.

Concernant le pacte de responsabilité (CICE), les charges étant en baisse Easydis pourrait recruter. On note une frilosité de la logistique Easydis. De plus, les autres groupes, comme Leclerc, Système U,

Amazon, investissent plus. Faute d'investissement Easydis risque de devenir le talon d'Achille du groupe Casino.

Plan C-Perform : le cabinet Syndex mets en garde la DRH concernant ce système issu d'une politique LEAN qui a émergée au Japon dans les années 50 : faire plus avec moins. Le CHSCT doit être vigilant pour la santé des salariés, notamment sur les risques psycho-sociaux. Intervention d'**Henri Herlant** pour la CGT : « Sur Eurocentre on déplore plus d'accidents de travail. » **Claude Migner** : « Sur les prochains CE nous suivrons cela de très près ». **Didier Marion** déplore une absence de stratégie. **Pascal Piotrowski** précise : « La réduction de surface est dû à la perte du non-alimentaire. »

Claude Migner au sujet de C Perform »comment eut on penser que C Perform va résoudre par magie toutes les points remontés par les élus DP, CHSCT, CE ,des sites depuis des années ? le volet financier n'est il plus un obstacle ?

« **Serrage de vis** » pour les salaires : Pour ce qui est de l'analyse rémunération, le salaire de base est bas, la PPE incite à produire plus, ce qui est intenable pour les salariés (accidents, etc.) La masse salariale est aussi verrouillée. Concernant les cadres, ils ont une augmentation 2 fois supérieure à celle des employés. Le passage d'Easy dev. en PPE n'a pas apporté de grand changement mais on constate que 3 métiers (cariste, emballage et réception) sont pénalisés par ce passage. Il y a encore trop d'intérimaires sur les sites. Les intéressements sont faibles en 2015, le projet Sprint a affecté certains sites.

G.E.L. : Le cabinet syndex émet un doute sur la moralité de cette association, car on constate de gros profits qui ne sont pas en adéquation avec une association loi 1901, et déclare : « Les agences d'interim devraient interpeller le ministère du travail ».

Une déclaration collective des élus du CCE est faite par le secrétaire du CCE en donnant un avis défavorable et négatif sur la politique sociale d'Easydis suite à cet audit.

En effet on constate : **Point social 2015** : Départ de CDI 181 salariés
Embauches CDI 79

Prime PPE 2015

Cadre + 6%

Maitrises- 6%

Salariés – 2%

La baisse est d'avantage marquée sur les services, caristes conditionnements,et réceptionnaires

Intéressement :

8 sites sur 19 l'ont perçu

Groupement d'employeurs GEL :

Les élus du CCE qui avaient déjà des doutes sur le fonctionnement du GEL, qui sous couvert association 1901 fait des bénéfices et ne présente pas ses chiffres et bénéfices... Le rapport du cabinet d'expert Syndex ne fait que confirmer nos doutes sur la moralité du Gel.

P. Piotrowski va programmer une réunion avec le cabinet **syndex** et les responsables du **G.E.L.**

La DRH constate un résultat en progression en France et un ROC positif, notamment sur le budget annoncé. La facturation est en baisse (arrêt des moins de 30 kilos Cdiscount). Le coût colis se maintient, le colisage total est en phase avec le budget qui s'est dégradé durant le mois de mai et la rémunération variable à fin août est équilibrée. Le CA est en amélioration aussi. Pour le transport : amélioration du taux de remplissage. Un point Montélimar est aussi fait avec la société XPO qui reprend l'activité restauration. Cela concerne 10 personnes qui pourront poursuivre chez XPO ou dans des Sites Easydis. **P. Peyroche** développe le volet PPE. Il conclut que « comparé à 2015, une évolution a été constatée car les versements ainsi que les performances ont augmenté. Les sites convergent vers une situation uniforme.

Dé-précarisation : un total de 33% de précarité en moyenne est constaté tous entrepôts confondus. La DRH s'engage à diminuer la précarité en 2017.

Claude Migner pour la CGT »sur Aix 1 on note 49% d'intérimaire comptez vous continuer à faire des embauche afin de diminuer la précarité »la DRH répond « nous continuerons en 2017 à favoriser l'embauche..

La réunion se poursuit avec la désignation d'un expert-comptable, qui se conclue par la nomination du cabinet **Syndex** ainsi que la désignation d'un élu du CCE en la personne D'**Henri Herlant** pour suivre l'audit. Un vote à la majorité est enregistré.

Pénibilité au travail :

Ce dossier est abordé avec 4 facteurs de pénibilités puis 6 nouveaux identifiés. Un point par trimestre voir plusieurs sur l'année seront faits. Les critères pris en comptes étant les seuils, la durée, ainsi que les poly-expositions, le travail de nuit entre 24h et 5h, ainsi que les horaires tournants. Les métiers concernés sont : la préparation, pondéreux, FL, rouleurs, caristes, emballages, crèmerie, surgelés,

boucherie, volaille. Au total **669 personnes** sont concernées à Easydis, le bruit étant un facteur important (emballage, monteur de roll et roulage des P80).

Valérie Grange fait une présentation sur les contrats de génération, le recrutement, l'alternance, les embauches, l'égalité professionnelle.

Les Réponses aux questions des élus du CCE sont données.

Réponses concernant la CGT

Réponse à la question sur Cholet au sujets des contrats Easydis- Perrenot « les contrats vont jusqu'à 2017 avec possibilité d'une reconduction de 3 ans »

Réponse à la question de la CGT sur le travail sur 6 jours »La direction confirme qu'on a fait appel au volontariat (10 collaborateurs ont été concernés)

Réponses aux questions de la CGT d'Eurocentre sur la suppression des rolls sécu ainsi que des demis lisses. Réponse de la DRH »Pas d'actualité pour l'instant, mais à voir.. »Au sujet des accidents chez les intérimaires « un travail est prévu ».Sur le renouvellement du matériel »pour l'instant on doit les maintenir en fonction.. mais à voir dans l'avenir. Sur les embauches le sujet a déjà été abordé

Réponse aux questions de la CGT sur Limoges concernant le projet filmeuses « **B.Breuil** demande 1 filmeuse de plus (trois au total)

Concernant l'activité textile sur limoges « il n'y a pas de changement ,il reste du cross dock textile à vienne »

Compte rendu financier d'Eric Prétizio trésorier du CCE :

Il précise que l'entraide se passe bien mais que les demandes d'aide concernent principalement les réparations ou changements de véhicules. Les remboursements se passent bien.

La séance est levée à 17h45.

Pascal Piotrowski salue les membres du CCE et les remercie pour le bon déroulement de ce CCE d'Automne.